



Poste n° 2016 – CDD – STA-2
L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille recrute
un enseignant
pour l'année universitaire 2016-2017
Dans le champ disciplinaire :
Sciences et techniques pour l'architecture
par contrat à durée déterminée

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

Missions et activités principales

Charges pédagogiques et scientifiques :

La personne recrutée assurera des enseignements en licence.

En licence :

Encadrement de travaux dirigés dans le cadre de l'Unité d'Enseignement S1CE1 dédié à la statique : 56 heures

Encadrement des travaux dirigés dans le cadre de l'Unité d'Enseignement S4CE1 dédiée à l'analyse constructive d'un projet architecturale, en binôme avec un enseignant du champ TPCA : 72 heures.

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 128 heures de travaux dirigés pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, est obligatoire la correction des copies, la participation aux jurys et aux réunions pédagogiques.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 950 en formation initiale (1^{er} et 2^{ème} cycles) et 14% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2^e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'École Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Elle délivre également un DPEA « construction parasismique » et est associée depuis la rentrée 2014-2015 au mastère spécialisé BIM de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées** :

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscalaires en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

INAMA : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

MAP-GAMSAU : équipe marseillaise de l'UMR-MAP (modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le programme de l'école a retenu quatre groupes de disciplines dont « construction et environnement » qui réunit tout au long du cursus les savoirs et pratiques liés à la compréhension technique de l'objet architectural et urbain.

Spécificité de l'ENSA Marseille, un enseignement d'analyse architecturale et constructive avec les enseignants TPCAU est mis en place en S4 et des croisements de disciplines s'organisent avec les studios de projet en 1^{er} et 2^e cycles.

Les autres enseignements portent essentiellement sur les domaines de la construction, de l'ingénierie, de la géométrie, des ambiances, de la réhabilitation, de l'informatique.

Le champ « STA » comporte 11,5 enseignants dont 1 professeur et des maîtres assistants titulaires et associés

Liaisons hiérarchiques :

Directeur de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :

- Être titulaire du diplôme d'ingénieur et justifier d'un véritable intérêt pour les enjeux architecturaux
- Justifier d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, dans le domaine de l'ingénierie du bâtiment
- Une expérience préalable de l'enseignement est fortement souhaitée
- Être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel de l'ENSA-Marseille
- Ce contrat est limité à un an (1er septembre 2016 au 31 août 2017)
- Nombre d'heure : 128 heures

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une copie de la carte nationale d'identité

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être reçus à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09, **avant le 28 août 2016 à 17 heures**.

L'enveloppe portera la mention « **recrutement d'un enseignant dans le champ STA constructeur poste n°2016-CDD-STA-2** ».

Ou par mail : direction@marseille.archi.fr (avec comme objet la mention « **recrutement d'un enseignant dans le champ STA constructeur poste n°2016-CDD-STA-2** »)

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école le **2 septembre après midi (horaire à préciser)**.

La pré-rentrée des enseignants a lieu le jeudi 1^{er} septembre 2016.

La rentrée universitaire a lieu le lundi 5 septembre 2016.

Qui contacter ? :

Jean-Marc Zuretti, Directeur,

Corinne Guez, Directrice des études,

Alexandre de la Foye, Professeur dans le champ Sciences et techniques pour l'architecture